

DEVELOPPER LA BIENTRAITANCE

REF : FC1609



3 jours de formation en présentiel



En Inter : 600 € /participant
En Intra : nous consulter



Ouverture dès 6 participants (en inter)
Ou sur demande (en intra)



ETABLISSEMENT MARSEILLE

59 Avenue de St Just – 13013 Marseille

ETABLISSEMENT AVIGNON

Hamadryade -Bat B
55 Allée Camille Claudel -
84140 Avignon

ANTENNE ARLES

12 chemin du Temple – 13200 Arles

SUR SITE (EN INTRA)

imf.poledev@imf.asso.fr • 04 91 24 61 16



INSTITUT MEDITERRANÉEN DE
FORMATION, RECHERCHE ET
INTERVENTION SOCIALE

www.imf.asso.fr



EVALUATION 2023 : 8/10

CONTEXTE

Les termes de maltraitance et bientraitance sont largement entrés dans le langage courant, ils sont aussi utilisés dans de nombreux textes administratifs, législatifs, recommandation de bonnes pratiques. Ainsi, il faut s'interroger sur la portée de ces notions : Comment les définir ? - Comment prévenir la maltraitance et développer une recherche de bientraitance ? - Comment aborder ces phénomènes ? - Est-ce qu'ils relèvent de la responsabilité des personnes, des équipes, des organisations, des institutions ?

PRÉREQUIS

Avoir une expérience professionnelle dans le secteur social et médico-social.

OBJECTIFS

- Clarifier les notions de maltraitance et de bientraitance,
- Donner des repères pour prévenir et/ou aborder les phénomènes liés à la maltraitance
- Développer des pratiques de bientraitance

PROGRAMME

La formation alterne des temps d'apports théoriques et d'échanges sur les pratiques

01. Les conditions d'apparition de ces notions

02. Les définitions de référence et les questions qu'elles soulèvent

03. Présentation du cadre législatif et des recommandations des bonnes pratiques

04. Des points de repères théoriques et méthodologiques pour agir

Un questionnaire d'évaluation de la formation est remis en fin de session

INSCRIPTION

Bulletin d'inscription téléchargeable sur www.imf.asso.fr (Formation continue - Rubrique Perfectionnement).